



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

1er février 2012

Les communes valaisannes satisfaites des relations avec la Section des finances communales et ses prestations

(IVS).- L'enquête de satisfaction et d'analyses des besoins réalisée en 2011 par la Section des finances communales (SFC) auprès des communes et réviseurs confirme globalement le haut degré de satisfaction des relations et des prestations de la SFC. L'enquête a été réalisée par l'Institut Entrepreneurship & Management de la HES-SO Valais. Au total 335 questionnaires ont été envoyés. 56% des personnes interrogées ont participé à l'enquête. Le taux de retour est excellent.

Le Département des finances, des institutions et de la santé dirigé par le conseiller d'Etat Maurice Tornay et la Fédération des communes valaisannes présidée par Marianne Maret ont souhaité renouveler l'évaluation des prestations et des services de la Section des Finances communales et analyser les besoins de ses clients. La SFC est rattachée au Service des affaires intérieures et communales. Elle conseille et soutient les communes dans le domaine financier.

Globalement

Les résultats obtenus, déjà très satisfaisants en 2006, se sont encore améliorés en 2011. Les présidents et les réviseurs sont plus de 96% à être satisfaits *des relations* avec la SFC. Le taux de satisfaction augmente à 98% pour les secrétaires. La satisfaction globale de *l'aide fournie* par la SFC est de près de 92% chez les présidents et les réviseurs et de 96% chez les secrétaires.

Présidents et secrétaires

La nature et la qualité de l'information transmise sont appréciées à 95%. Le site Internet donne satisfaction à 85% et sa fréquentation est en augmentation. Les appréciations sont excellentes en regard des cours de formation.

Réviseurs

80 % des utilisateurs connaissent les outils mis à la disposition des communes par la SFC et les considèrent utiles à l'accomplissement de leur mandat, en particulier le plan comptable harmonisé (plus de 96% le trouvent utile). Ils sont également 80% à être d'avis que l'impact des nouvelles normes législatives sur la gestion financière des communes valaisannes est globalement positif.



Conclusions :

L'évolution positive des résultats montre que les mesures engagées par la SFC depuis 2006 ont permis d'améliorer la satisfaction des personnes interrogées dans quasiment tous les domaines. Il s'agira donc pour l'avenir de poursuivre sur la même voie, en mettant un accent particulier sur les besoins des organes politiques et administratifs.

Pour répondre aux attentes des présidents, une attention particulière devrait être portée sur l'amélioration de l'offre de publications, l'existence d'indicateurs sur le site Internet et le développement des données comparables entre les communes valaisannes. Concernant les secrétaires, le développement des données financières pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux doit être poursuivi. La question de la formation mérite une attention particulière.

Note aux rédactions

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Francis Gasser, chef de la Section des finances communales – 027 606 24 31 ou à Maurice Chevrier, chef du Service des affaires intérieures et communales – 027 606 47 55

Enquête et graphiques disponibles sur www.vs.ch sous Communication et médias > Communiqués IVS et sur le site Internet de la SFC.